

1744 ; ceux de la Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenaerde, de Dendermonde, d'Ostende, de Nieuport & d'Ath en 1745 ; ceux de Bruxelles, d'Anvers, de Mons, de St. Guilain, de Charleroy, de la Ville & du Château de Namur en 1746 ; ceux de l'Ecluse, du Sas-de-Gand, de Philippine, de Hulst, de Berg-op-Zoom & de Lillo en 1747, & celui de Maëstrecht en 1748. Ce qui fera 22 planches, semblables à celle que l'on envoie aux Commissionnaires pour échantillon.

Dans les Sièges considérables comme ceux de Tournay, Mons, Namur, Berg op-Zoom, Maëstrecht & autres, on aura soin, pour plus de netteté, de rapporter à un coin de la planche, sur une plus grande échelle, les logemens faits dans le chemin couvert & dans les ouvrages.

Le prix pour les Souscripteurs est de six livres de France ; les Souscriptions seront ouvertes jusqu'à la fin d'Avril 1750. Après quoi ceux qui n'auront point souscrit payeront dix livres.

On délivrera l'ouvrage entier sur la fin de Mai.

Au reste, on croit devoir avertir que ceux qui ont fourni les Dessins, sont des Officiers François, qui se sont trouvés à tous ces Sièges.

On peut souscrire à Straßbourg chez PERRIER, Marchand d'Estampes, vis-à-vis les petites Boucheries, à Luxembourg chez l'Héritière de feu le Sr. André Chevalier ; & dans les principales Villes de l'Europe, chez ceux qui distribuèrent le présent Projet.